

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES – QUATRE VOIES POUR UN SEUL BUT

	Deux voies sans contrat d'apprentissage		Deux voies avec contrat d'apprentissage	
	Admission directe à l'examen final	Validation des acquis	Formation professionnelle initiale raccourcie	Formation professionnelle initiale ordinaire
Conditions	Cinq ans d'expérience professionnelle, dont une partie dans la profession visée	Cinq ans d'expérience professionnelle, dont une partie dans la profession visée	Scolarité obligatoire achevée ou qualification équivalente, acquis déjà validés	Scolarité obligatoire achevée ou qualification équivalente
Durée	Selon la formation préalable et le type de préparation choisi	De manière individuelle	Raccourcissement de 1 à 2 ans par rapport à la formation professionnelle initiale ordinaire	2 ans pour l'AFP 3 ou 4 ans pour le CFC
Mode	En cours d'emploi	En cours d'emploi	A plein temps en règle générale	A plein temps en règle générale
Formation	<ul style="list-style-type: none"> - Formation en entreprise: en fonction des besoins - Connaissances professionnelles et culture générale: en fonction des besoins - Cours interentreprises: en fonction des besoins 	Compétences opérationnelles attestées dans un dossier	<ul style="list-style-type: none"> - Formation en entreprise: en entreprise formatrice - Connaissances professionnelles et culture générale: à l'école professionnelle - Cours interentreprises: au centre de cours 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation en entreprise: en entreprise formatrice - Connaissances professionnelles et culture générale: à l'école professionnelle - Cours interentreprises: au centre de cours
Procédure de qualification	Procédure de qualification selon l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale	Evaluation du dossier Entretien d'évaluation	Procédure de qualification selon l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale	Procédure de qualification selon l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale

